

La Suisse bouc émissaire

Autor(en): **Mudry, Yvan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1992)**

Heft 34-35

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse bouc émissaire

Alusuisse a-t-elle aidé l'Irak dans son programme d'armement nucléaire ? C'est ce que laisse entendre un journaliste américain, spécialiste des transferts de technologie dans un livre intitulé "Le lobby de la mort". Kenneth Timmermann avance qu'une filiale d'Alusuisse, Alesa, a construit en Irak, à Al Qaim, une unité de production d'hexafluorure d'uranium, à partir de phosphates. Selon l'auteur, ces installations, destinées à fournir de l'uranium "allaient jouer un rôle important dans la filière nucléaire de l'Irak".

Mais à Zurich, au siège d'Alusuisse, on jure le contraire : Alesa n'a jamais travaillé, ni de près ni de loin, à un quelconque programme nucléaire. La firme a bel et bien été active sur le site de Al Qaim. Mais c'était pour installer une chaîne de production de fluorure d'aluminium et de cryolite, des produits destinés à l'industrie civile. Alusuisse a d'ores et déjà exigé une correction des passages la concernant dans les futures éditions du livre.

Une caméra très spéciale

Alusuisse n'est pas la seule firme liée à la Suisse, mise en cause récemment par les médias étrangers. Un programme télévisé anglais en a cité une brochette d'autres. L'une d'entre elles, Bonaventure Europe, crie aujourd'hui à la diffamation. La société était active il y a peu de temps encore à Genève, où étaient basées les successives Ever SA, Bonaventure SA et Bonaventure Service SA, qui géraient son administration.

L'émission a été diffusée à la mi-novembre par Channel 4, une chaîne anglaise privée. Intitulée "The Swiss Connection", elle

Soutien au programme nucléaire irakien.

par **Yvan Mudry/BMRI**

Coup sur coup, une émission de télévision anglaise et un livre sur les firmes qui ont armé l'Irak jettent la pierre à la Suisse. Les médias soupçonnent notamment une filiale d'Alusuisse, Alesa, et une société active à Genève, Bonaventure Europe, d'avoir aidé Saddam Hussein à se doter de l'arme nucléaire. Mais les firmes démentent. Plus encore. Le patron de Bonaventure dénonce une campagne anti-suisse et exige une indemnité pour "atteinte à l'honneur".

affirme que "la Suisse a été longtemps le centre mondial du trafic d'armes clandestin". Et elle insiste que Bonaventure Europe a soutenu l'effort nucléaire irakien en offrant une caméra très spéciale, destinée à mesurer les effets des explosions atomiques expérimentales.

En août 1988, Bonaventure a effectivement proposé une caméra à l'Irak. Mais le patron de

la firme, William Harvey, se défend : "L'appareil n'a jamais été livré. Et il n'était pas du type à pouvoir être utilisé dans un programme nucléaire. Si la vente avait eu lieu, nous aurions demandé les autorisations nécessaires. Hadland, la firme anglaise qui fabrique ce type de caméra, n'aurait jamais pris le risque de ternir sa réputation en faisant du commerce illégal". Au siège de Hadland, on refuse de parler de la transaction. Mais on reconnaît que la caméra peut être utilisée à des fins tant civiles que militaires.

Campagne anti-suisse

Dans son catalogue, Bonaventure se vante, entre autres, de pouvoir procurer à ses clients un large assortiment de matériel militaire. Et William Harvey reconnaît avoir travaillé avec l'Irak. Mais il affirme n'avoir vendu que des machines-outils et des pièces détachées. Le patron prétend avoir par ailleurs toujours exigé les licences d'exportation requises. C'est pourquoi, par avocats interposés, il vient de demander une rétractation à Channel 4 et des dédommagements pour atteinte à l'honneur.

L'homme d'affaires pose aussi la question : "Pourquoi ces attaques contre des firmes travaillant en Suisse, beaucoup moins actives en Irak que d'autres ?". Et il suggère : "Il y a des gens qui sont payés pour enquêter sur les sociétés et les pays qui ont armé l'Irak. Et comme ils ne peuvent pas s'atta-

quer aux puissants comme la Grande-Bretagne ou la France et aux fabricants d'armes qui ont pignon sur rue, ils s'en prennent à la Suisse, moins dangereuse pour eux". L'arrestation récente, à Genève, de deux "espions" qui cherchaient à obtenir illégalement des renseignements sur la manière de violer l'embargo de l'ONU contre l'Irak, montre que les relations irako-helvétiques intéressent décidément beaucoup de monde. ■

Rumeur à Genève

Une autre société genevoise, Transair Suisse, aujourd'hui TSA Transairco Sa, est l'objet d'attaques dans "Le lobby de la mort". Selon l'auteur du livre, au début des années 80, Transair aurait équipé vingt hélicoptères MBB-BO 105 allemands de "canons à tir rapide et autres armements fabriqués en Suisse".

Des hélicoptères destinés à l'Irak ont bien transité par Genève. A l'époque, une rumeur allant dans le sens des affirmations du journaliste américain avait couru, et une enquête avait été faite. Il s'était alors avéré que dix hélicoptères étaient des "hélicoptères", que Transair avait dotées d'installations sanitaires. La même société avait demandé de pouvoir équiper dix autres appareils d'instruments pour vols sans visibilité. Ni les hélicoptères sanitaires, ni ceux de liaison ne tombaient sous le coup de la loi fédérale interdisant l'exportation de matériel militaire vers un pays en guerre. ■